

15 mai ► 15 décembre*

*avec interruption au mois d'août

// Décembre 2013 • N°116

CAHIER D'ACTEURS

Les propos au sein du présent cahier d'acteurs n'engagent que leur auteur et sont totalement indépendants de la CPDP.



**Europe écologie Les Verts
Sud et Nord Haute-Marne**

Nous sommes deux groupes de femmes et d'hommes attachés à la protection de notre environnement, de ceux qui y vivent et y vivront dans les siècles prochains. Opposés à Cigéo imposé comme seule solution de gestion des déchets MA et HA-VL parce que nous savons que d'autres voies existent défendues par EELV comme le stockage en surface ou sub-surface sur les lieux de production voués au démantèlement. Mais nous savons également qu'il faut aller plus loin vers la mutation de nos sociétés post-énergies fossiles.

contact //

Adresse 110 rue des Capucins
51 100 Reims

Tél. 06 14 55 20 83

Email eelv-ca@eelv.fr

Site web hautemarne.eelv.fr

« CIGÉO : UN LEURRE ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE »

Cigéo, projet de laboratoire d'enfouissement des déchets nucléaires décidé dans des conditions démocratiques discutables (faiblesse du nombre de parlementaires lors du vote de la loi de 2006, une seule voie de gestion des déchets nucléaires imposée) représente pour notre département et plus largement pour les territoires voisins comme pour le territoire national un réel danger tant sur le plan écologique que géologique sans réelle vision de développement économique. Loin du principe de précaution dont il se prévaut, de nombreux arguments, dont les principaux sont développés dans le cahier d'acteurs d'EELV national mettent en évidence les limites de ce projet en termes de sécurité.

Rappelons cependant les principales sources de risques et concentrons nous, dans ce cahier d'acteurs sur ses retombées économiques :

// Un rapide retour sur les risques pour l'Homme et l'Environnement :

Incendie : accru dans une jungle de galeries, d'alvéoles en couche profonde et la présence concomitante d'hydrogène et de colis inflammables contenant du bitume et difficilement gérable à 500 m sous terre.

Dégagement d'hydrogène : dans les alvéoles de déchets qui, certes, seront ventilées durant toute leur phase d'exploitation jusqu'au rebouchage définitif de l'alvéole mais qui, à la lecture des différents rapports existants à ce jour montrent qu'il reste des incertitudes sur le sujet.

Les transports dont on note que ce sujet est jusqu'alors peu abordé dans le dossier de passage à la phase industrielle. Les options définitives ne sont pas encore arrêtées mais il faut se rendre compte que les centaines de trains et camions ne sont pas sans risque pour les populations locales.

Les failles dans la roche argileuse (perméabilité à l'eau) font peser un risque de dégradation des fûts de déchets et, par conséquent, de pollution des nappes phréatiques dans un secteur qualifié de château d'eau pour le bassin parisien et tout le bassin meusien.

Sismique, même faible dans cette zone, il n'est pas à exclure, pas plus que d'autres mouvements terrestres sur une échelle de temps de millions d'années.

Tous ces risques individuels peuvent paraître hypothétiques tellement ils sont masqués par l'assurance absolue de l'Andra et la force de la complexité d'un tel projet qui minimisent ces risques et rassurent la population ; Mais ils sont pourtant bien réels et leur concomitance résultant de circonstances particulières et imprévues auraient des conséquences désastreuses.

De plus, passer de la phase laboratoire à la phase industrielle sans passer par la phase expérimentale interroge car toutes les hypothèses de l'Andra ne peuvent se prévoir en laboratoire.

Et pourtant qui peut penser qu'un accident est impossible sur un pas de temps aussi long, des millions d'années ?

A ces risques bien identifiés, s'ajoutent ce que nous considérons comme un leurre économique.

// Argument très important dans le contexte actuel et sur un territoire en attente, le projet est systématiquement mis en avant comme une source d'emplois, relativisons ce fait :

Des emplois directs en nombre limités

Les prévisions économiques les plus optimistes concernant le projet Cigéo font état d'environ 2000 emplois entre 2017 et 2025, période d'aménagement et de préparation du site.

Pendant la centaine d'années d'exploitation, les prévisions font état de 600 à 1000 emplois. Cet écart de 40% met en évidence le flou qui entoure ce projet dans sa globalité mais aussi la faiblesse du nombre d'emplois envisagés ; à titre de comparaison, rappelons que depuis 1996, la Haute-Marne perd 1000 habitants

par an, et que le projet Cigéo n'a en rien endigué cette tendance.

Il faut aussi souligner que ces emplois en termes de compétences ne correspondent pas tous à la main d'œuvre disponible sur le territoire et que, comme reconnu dans les travaux actuellement menés par la GTEC, une bonne partie des emplois sera occupée par de la main d'œuvre extérieure et des célibataires géographiques.

Des promesses d'emplois indirects non tenues aux emplois réels menacés

Des programmes d'accompagnement sont prévus dans le cadre d'un « schéma de développement du territoire » à la fois dans le but d'améliorer les transports, l'alimentation en eau, en électricité et de soutenir l'activité économique du territoire, avec le développement de filières industrielles. Les emplois concernés sont liés à un certain nombre de conditions non réunies à ce jour.

L'enjeu de formation est important mais nous militons pour dépasser le seul secteur de la maintenance et couvrir celui du démantèlement.

L'implantation de certaines activités connexes et qui, pour la majorité d'entre elles, sont en lien avec une industrie nucléaire à durée de vie limitée à l'année 2040-2050, si prolongation de l'activité des centrales et, parmi elles, les plus anciennes et les plus dangereuses ne laissent que peu d'espoir.

La seule activité concrète à ce jour se résume à la présence des archives d'EDF à Bure soit 20 emplois.

Force est de constater, qu'à ce jour, le territoire n'a bénéficié que de miettes du développement d'EDF (implantation d'un centre EDF de plus de 1000 emplois,

non pas en Haute-Marne ou en Meuse mais dans la région parisienne, à Saclay). Rappelons que depuis 1996, la Haute-Marne perd 1000 habitants par an, et que le projet Cigéo n'a pas inversé cette tendance.

Les marchés publics promis aux PME du territoire se font attendre quand ils ne mettent pas en péril la trésorerie d'entreprises qui doivent s'adapter et investir pour répondre à des appels d'offre sans garantie de concrétisation.

Quels risques pour le territoire de ce projet vendu comme une opportunité ?

- Une image dégradée de nos territoires identifiés comme la poubelle nucléaire de la France. Moindre attractivité avec des répercussions évidentes sur l'emploi dans le domaine du tourisme et des activités qui en dépendent directement (Champagne, thermalisme, eaux de source, Parc National Champagne-Bourgogne).
- La dévalorisation des biens patrimoniaux (maisons, terrains).
- Quelles entreprises gagneront les appels d'offre ?

On peut imaginer, au vu du coût prévisible de Cigéo (35 milliard à 200 milliards d'€, total estimé), que de nombreuses tâches seront externalisées et que les entreprises sous-traitantes les moins disantes gagneront les marchés qui échapperont alors aux entreprises locales ou même nationales. Autres conséquences, liées aux fortes pressions sur ces entreprises, la dégradation des conditions de travail et de la santé des salariés ainsi qu'une altération de la sûreté et de la sécurité.

Des acteurs économiques qui ne sont d'ailleurs pas convaincus

Comment croire à un eldorado économique alors que 200 millions d'euros ont déjà été distribués au département de la Haute-Marne (autant pour la Meuse) sans que l'on constate une amélioration significative ?

En cela, le cahier d'acteurs de la chambre de commerce et

d'industrie de la Haute-Marne est révélateur des difficultés actuelles de notre territoire et des doutes légitimes sur les biens-faits économiques de ce projet alors que 400 millions d'€ ont été versés en 7 ans aux départements de la Haute-Marne et de l'Aube.

Citons la CCI :

« Les sommes injectées, directement ou indirectement, par les producteurs de déchets dans l'économie locale depuis 2006 sont loin d'être négligeables mais un décompte global mériterait d'être fait car, au terme de ces années, l'effet levier sur l'économie locale n'apparaît pas clairement ».

« Le projet de schéma interdépartemental de développement des territoires (SIDT) en lien avec Cigéo et présenté fin 2012 ne prend pas la mesure des défis à relever. Il anticipe les besoins de Cigéo, en infrastructures, réseaux, logements pour les salariés, et organise les

moyens nécessaires à la réussite de l'implantation industrielle. Mais il ne s'intéresse pas au développement à long terme de la Meuse et de la Haute-Marne. **Ce manque d'ambition n'est pas acceptable au regard du service qui sera rendu à la communauté Nationale.** En effet, Cigéo ne pourra se développer dans un territoire qui reste à long terme en difficulté et un tel territoire ne saurait contribuer efficacement à sa réussite. Or il apparaît que le SIDT se limite à proposer l'adaptation de nos territoires à l'accueil du projet Cigéo et, à cet égard, il ne saurait requérir en l'état l'assentiment des élus, responsables et populations de Meuse et de Haute-Marne ».

Sur l'emploi, citons toujours la CCI :

« En ce qui concerne le laboratoire de l'Andra, l'INSEE Lorraine estime qu'il a permis la création de 191 emplois directs et indirects équivalents temps plein en 2010 et 223 en 2011 dans l'isochrone de 60 minutes autour du laboratoire ».

Si ce projet est souvent présenté comme une occasion de faire du territoire une vitrine technologique, un lieu d'accueil de scientifiques du monde entier, notons que cet aspect ne concerne que la période actuelle, celle du laboratoire et que cette réalité n'a aucune retombée notoire sur le territoire.

Si demain, la phase industrielle se concrétisait, l'image d'excellence de ce projet laissera place à l'image d'un territoire nucléarisé menaçant des espaces protégés, contredisant les politiques publiques locales qui misent sur le tourisme, sur la valorisation du patrimoine local et sur ces filières d'avenir.

Dans cette perspective, combien d'emplois menacés ?

Comment expliquer que ce risque de dégradation de l'image ait été totalement occulté dans le schéma de développement territorial ?

Sur les aspects économiques, nous ne posons donc pas d'autres questions que celle soulevées par les acteurs économiques eux même :

- « Dans un contexte de déprise démographique et de diminution des postes de travail, quelle sera la capacité du territoire à capitaliser sur les retombées économiques du projet alors même qu'il en subira les conséquences ?
- Quel impact aura Cigéo en termes d'activités, d'emplois, d'accueil de population, d'infrastructures de transports et de mobilités, et quel impact également sur l'image du département ? »

Nous regrettons la vision de court termisme des élus locaux, leur manque de vision globale du développement de nos territoires, la défense d'un projet sur le seul prisme économique et les quelques centaines d'emplois créés alors qu'en 10 ans, par exemple, l'arrondissement de St Dizier en a perdu 3400.

C'est pourquoi nous demandons la remise en cause de ce projet qui fera de notre région la poubelle nucléaire française pour l'éternité et pour dénoncer ce que d'aucuns considèrent comme la vitrine technologique de la Haute-Marne qui, en réalité, n'est qu'un miroir aux alouettes mettant en évidence une incohérence des politiques publiques.

